

## ÉDITO

### S'INVESTIR POUR FAIRE ABOUTIR NOS ATTENTES

**E**n ce mois d'octobre, il est difficile d'envisager l'avenir sereinement. Qu'il s'agisse de la guerre menée par V. Poutine contre l'Ukraine avec les bombardements, la menace nucléaire, les violences sexuelles et les déportations d'enfants, de la répression féroce contre les femmes et plus largement la population qui s'opposent de plus en plus nombreux aux mollahs en Iran, des catastrophes dues au dérèglement climatique (ouragans dévastateurs, sécheresse, France, ...), (répliques du variole du singe, ...), de la misère qui s'accroît sur la planète, des difficultés accrues en France pour faire face à l'augmentation du coût de la vie et aux carences des services publics (santé en particulier), du plan de sobriété du gouvernement (avec des baisses de chauffage en hiver), des projets de loi à venir largement contestés par tous les syndicats (retraite, allocation chômage, ...), de l'utilisation du 49.3 pour le vote du budget, de la montée de l'extrême-droite en Europe ..., tels sont les échos alarmants qui nous parviennent chaque jour.



Il y a aussi des nouvelles qui redonnent espoir autour de nous, comme l'épanouissement d'enfants de notre

entourage ou les mouvements en faveur d'avancées en France et dans le monde. Et, l'on annonce de prodigieuses découvertes pouvant apporter de grands progrès (astronomie, recherche médicale, ...). Réjouissons-nous de voir enfin reconnu le travail des femmes au plus haut niveau : la Médaille Fields 2022 a été attribuée pour la deuxième fois à une femme, la mathématicienne ukrainienne Maryna Viazovska ; le prix Nobel de littérature a été décerné pour la première fois à une Française : Annie Ernaux ...

Nombre d'entre nous avons espéré voir un jour – et milité pour – la fin des guerres et des dictatures, de la misère, des catastrophes et des épidémies. Nous nous sommes battu·es pour des causes progressistes. Nous pouvons nous réinvestir dans une activité militante, qui peut être différente de celle d'avant.

Le SNESUP-FSU et son Collectif Retraité·e·s vous proposent pour la présente année d'ouvrir quelques dossiers : santé, crise climatique, crise démocratique avec la montée des extrêmes droites, ... Nous faisons appel aux camarades qui ont été spécialistes de ces dossiers – ou le sont devenu·es – pour écrire un papier ou répondre à des questions dans une prochaine lettre aux retraités·e·s. (se faire connaître à [retraite@snesup.fr](mailto:retraite@snesup.fr)).

Enfin, nous aimerions aussi connaître davantage nos syndiqué·e·s retraité·e·s afin de mieux répondre à vos attentes.

C'est pourquoi nous vous proposons dans ce numéro un questionnaire en ligne

(<https://framaforms.org/qui-sont-et-que-veulent-les-retraitees-du-snesup-1664972545>) Merci d'y répondre.

Le 17 octobre 2022.

Cette lettre a été préparée par Jean Amar, Jacques Haiech, Michelle Lauton et Hervé Lelourec.



Les fonctionnaires retraité·e·s ont perdu lorsque les pensions ont cessé d'être indexées sur les traitements des actifs tandis que l'inflation était faible. Depuis, ils et elles perdent aussi parce que le gouvernement ne les indexe jamais exactement sur l'inflation, bien que cela devrait être la règle.

Cette année, l'inflation moyenne est estimée par l'INSEE en Juillet à 6,1 % (avec une flambée des prix encore plus forte pour les produits alimentaires). Mais nos pensions de fonctionnaires n'ont été réévaluées qu'à hauteur de 1,1 % en janvier et de 4 % en Juillet. De plus cette dernière revalorisation, mise en paiement pour la première fois fin septembre, ne vaut que pour la moitié de l'année, à partir de juillet. Qui plus est, le paiement des rappels ne se fera qu'en octobre, alors que chacun·e d'entre nous voit le montant de son panier de courses augmenter et qu'il sera plus difficile de se chauffer cet hiver (coût, difficultés d'approvisionnement). A noter que certaines retraites complémentaires sont revalorisées (IRCANTEC de 4 % comme les pensions au 1er Juillet, AGIRC-ARCCO de 5.12 % au 1er novembre,) mais que la Retraite additionnelle de la Fonction publique (RAFP) ne sera revalorisée qu'au 1er Janvier 2023.

### • Enterrement de la loi « grand âge et autonomie »

Cette loi sur la dépendance des personnes âgées, maintes fois promise par E. Macron, préparée par de multiples groupes de travail, réunions et « concertations » diverses, aurait pu fixer un cap et notamment donner les moyens pour créer les emplois nécessaires. Elle aurait pu fixer une programmation sur plusieurs années. A la place, nous avons de nouveau des promesses et des phrases creuses dans le PLFSS 2023 (projet de loi de finances de la sécurité sociale). La tonalité générale est « faire mieux avec moins », ce qui est habituel mais toujours pénible à entendre quand on connaît la situation des personnes âgées et de leurs aidant·e·s en attente de solutions pour le maintien à domicile ou la situation du secteur et de ses personnels.

### • La MGEN fait banquer ses retraité·es

S'agissant de leur cotisation annuelle, les retraité·es adhérents de la MGEN seront désormais répartis en 4 classes d'âge au lieu de 2 : inférieur à 65 ans, compris entre 65 et 69 ans, compris entre 70 et 74 ans, supérieur à 75 ans. Ce « raffinement » est un pas supplémentaire vers l'abandon complet du principe de solidarité générationnelle (cotisation constante pour tous qui existait dans notre jeunesse), au profit d'une approche de type assurance privée (cotisation individualisée liée au risque). **Pour information**, actuellement, si on considère la couverture « référence » qui est la plus fréquente chez les retraité·es et qui présente des avantages très minimaux, voici le taux des cotisations 2022 :

	Moins de 70 ans	À partir de 70 ans
Taux MGEN Référence Retraité	4,63 %	4,92 %
Cotisation plancher annuelle	723,00 €	750,00 €
Cotisation plafond annuelle	1 782,00 €	1 806,00 €

### • Réforme des retraites

Un article d'Hervé Christofol revient sur cette question dans le mensuel d'octobre (<https://www.snesup.fr/article/mensuel-ndeg-708-octobre-2022> ). Il s'appuie sur un débat avec Michael Zemmour en réunion FSU (<https://fsu.fr/michael-zemmour-invite-au-cdfn-de-septembre-2022/> ). On peut aussi retrouver l'analyse de Michael Zemmour après le rapport du COR sur <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-question-du-jour/financement-des-retraites-le-systeme-est-il-en-peril-5116630>. L'ensemble des syndicats a publié un communiqué de presse le 4 octobre <https://fsu.fr/communique-intersyndical-determine-e-s-pour-nos-retraites/> refusant à la fois l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de départ en retraite, mais ouvrant des pistes d'améliorations du système des retraites.

### • PLFSS 2023

Le texte est en débat à l'Assemblée Nationale à l'heure où nous finalisons cette lettre. Certaines décisions, encore non votées, vont impacter directement la vie des retraité·e·s : mise en place de procédures avant l'arrivée aux urgences, 4ème année d'internat dans les déserts médicaux (contestée par les internes), possibilité pour infirmiers, pharmaciens ou sages femmes de pratiquer des vaccins (autorisés par la HAS), recrutement de personnels pour les EPHAD, développement de l'habitat partagé ... et augmentation des pensions au 1er Janvier (seulement 0.8% selon la presse). Nous y reviendrons dans une prochaine publication.